REPUBLIQUE FRANÇAISE. — DEPARTEMENT DE LA MARNE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

3me Circonscription

Français, Françaises,

Le 20 Avril dernier, je me suis présenté dans le Canton de GIVRY-EN-ARGONNE avec le programme ci-dessous :

ELECTIONS CANTONALES DU 20 AVRIL 1958
Canton de Givry-en-Argonne

ELECTEURS, ELECTRICES,

Le mandat que vous avez bien voulu me confiier en 1951 étant expiré, j'ai l'honneur d'en solliciter le renouvellement, si vous voulez bien continuer à m'accorder votre confiance.

Depuis que je suis votre élu, je me suis toujours efforcé d'administrer le Canton, **sans faire de politique.**

Résidant au Centre du Département, j'ai pu, chaque fois que cela a été nécessaire, intervenir auprès de l'Administration dans les délais les plus brefs.

Je me présente donc à vos suffrages, animé des mêmes intentions et de la même bonne volonté.

SANS L'APPUI D'AUCUN PARTI POLITIQUE

J'estime, en effet, que le rôle d'un Conseiller Général ne consiste pas à faire de la politique, mais à administrer le Canton dont il est le représentant uniquement soucieux de l'intérêt général.

Mon action se poursuivra comme par le passé, pour :

RECLAMER la suppression des impôts abusifs ;

DEMANDER l'égalité fiscale ;

DEFENDRE les intérêts agricoles, industriels, commerciaux et artisanaux menacés par l'application d'une politique de facilité ;

RECLAMER une amélioration du climat social par la participation aux bénéfices du personnel dans les entreprises (ASSOCIATION CAPITAL - TRAVAIL) pour améliorer le pouvoir d'achat ;

DEMANDER une solution équitable et rapide du problème algérien en préservant les intérêts français. **DE GAULLE est le seul homme capable,** avec les pleins pouvoirs, de régler la question AFRIQUE DU NORD.

VEILLER au sein du Département, aux économies possibles.

Si vous me jugez toujours digne de votre confiance et si vous estimez que je puis continuer à travailler au mieux des intérêts du Canton et du Département,

VOTEZ POUR MOI.

Si vous estimez que j'ai démérité,

Remplacez-moi.

J. DEGRAEVE.

T. S. V. P.

Toujours épris du même Idéal, et poursuivant le même but, je sollicite vos suffrages, **sans le soutien d'aucun parti politique de la IVme.**

La CONVENTION REPUBLICAINE, issue du 13 Mai, et l'U.N.R., dont nous sommes, Charles EGGERMANN et moi-même, ont pour mission de suivre, **sans hésiter ni trahir**, à aucun moment, le Général DE GAULLE.

Nous ne faillirons pas ; nous en prenons l'engagement !

Notre programme reste le même que celui du 20 Avril 1958 : les partis ont été dans l'obligation de donner au Général DE GAULLE les pouvoirs que nous réclamions afin de lui permettre de régler la question AFRIQUE DU NORD. Un grand pas a déjà été fait en ce sens.

Votre confiance lors du vote du Referendum a permis de changer le Système qui nuisait à la FRANCE,

Il faut maintenant liquider les hommes de l'ancien régime !

C'est pourquoi, le 23 Novembre, nous vous demandons instamment de voter suivant votre conscience, mais surtout pour des **HOMMES NOUVEAUX** décidés à suivre la politique de redressement entreprise par le Général DE GAULLE.

VIVE LA MARNE !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

VIVE DE GAULLE !

Jean Degraeve

Ancien Conseiller municipal de Châlons,
Conseiller général de Givry-en-Argonne,
Commissaire départemental
de la CONVENTION REPUBLICAINE.

CANDIDAT de

Charles Eggermann

à Maurupt-le-Montois,
Grand Invalide 1944,
Médaille militaire, Croix de Guerre 2 étoiles d'argent.

CANDIDAT SUPPLEANT de

l'Union pour la Nouvelle République

Vu : Les Candidats

Chalons-s-M. — Imp. du Journal de la Marne